



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le
ID : 035-213500689-20241217-17122024405AR-AR

Publié sur www.chateaubourg.fr le 7/01/25

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2024

N°405 - 2024

NUMÉROTATION 18 A RUE DU VIEUX MOULIN

Le Maire de CHÂTEAUBOURG :

Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il apparaît nécessaire de compléter la numérotation de la rue du Vieux Moulin pour identifier les immeubles bâtis et pour faciliter leur desserte,

CONSIDERANT que le numérotage des bâtiments constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le numérotage des bâtiments est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le numérotage de la parcelle 298 AN 96 est fixé comme suit : 18 A rue du Vieux Moulin.

ARTICLE 3 : Les plaques sont fournies par la commune, la fixation et l'entretien seront à la charge des propriétaires qui devront veiller à ce que les numéros soient constamment nets et lisibles. Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, faire obstacle à son apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie.

ARTICLE 4 : Aucun autre numérotage n'est admis que celui prévu au présent arrêté. Un changement ne peut être opéré que sur autorisation et sous le contrôle de l'autorité municipale.

ARTICLE 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera adressé à la Préfecture, au Cadastre et notifié aux intéressés.

Fait à Châteaubourg, le 17 DEC. 2024

Le Maire
Teddy REGNIER

Pour le Maire, l'adjoint délégué
à l'urbanisme

Hubert DESBLÉS



Notifié aux intéressés le :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 035-213500689-20241217-17122024405AR-AR

